



TRANSPORT

La carte Imagin'R des lycéens



Comment bénéficier de l'aide financière de 63 € ?



Créé le : 14/06/2019

Une aide financière pour la carte Imagin'R des lycéens

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie finance à hauteur de 63€ sur l'abonnement à la carte Imagine R des lycéens* résidant dans l'une des 42 communes de la communauté d'agglomération. En ce qui concerne les collégiens, la carte est déjà subventionnée par le Conseil Départemental. Le forfait Imagine R permet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France. Il est valable sur tous les modes de transport (Métro, Bus, tram express, train, RER, Tram), à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports (Orlyval, Bus Direct Paris-Aéroport, navettes VEA Disney) et des bus touristiques (OpenTour, Cars Rouges). Pour bénéficier de cette aide de l'intercommunalité, les parents doivent se rendre au siège de la communauté d'agglomération, avec leur formulaire pré-rempli et validé par l'établissement scolaire de l'enfant.

*Hors apprentissage. Nous vous communiquerons les démarches à effectuer pour bénéficier de cet avantage pour la rentrée 2019.

<https://www.coulommierspaysdebrie.fr/actualites/la-carte-imagine-r-des-lyceens/> 